

**Les services de restauration scolaire, garderie et accueil de loisirs sont facturés à terme échu.  
Les factures sont éditées par période allant de vacances à vacances.  
Les factures sont disponibles sur votre portail famille.**

Périodes de référence	Facturation
Septembre / octobre	Entre le 2 et 5 novembre 2021
Vacances de Toussaint	Entre le 15 et 19 novembre 2021
Novembre / décembre	Entre le 3 et 7 janvier 2022
Janvier /février	Entre le 14 et 18 février 2022
Vacances de février	Entre 28 février et le 4 mars 2022
Mars/avril	Entre le 18 et 22 avril 2022
Vacances de printemps	Entre le 2 et 6 mai 2022
Mai/juin/	Entre le 18 et 22 juillet 2022
Vacances d'été - juillet	Début Août 2022

Service enfance jeunesse : 04-42-65-65-50

[enfance-jeunesse@mairie-fuveau.com](mailto:enfance-jeunesse@mairie-fuveau.com)